

COMMUNE DE VIGY



Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU TROIS OCTOBRE DEUX MIL VINGT-QUATRE

à 19 heures 05, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Véronique GAMMELLA, Boris HUBERT, Nicolas AUBRY, Jean-Philippe BESLER, Nathalie BON, Franck CHIAPPA, Clarisse CHARLET, Sabine PARTICELLI, François PERNET, Hervé PRITRSKY, Nicolas RAVAINÉ, Michel REGIN, Céline TONUS

Absents excusés ayant donné procuration : Kathy GAILLOT (pour Boris HUBERT), Patrick GARRIGUES (pour Isabelle MULLER)

Absents excusés sans procuration : Valentine GABEL

Absents non excusés sans procuration : Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 27 septembre 2024.

La séance est ouverte à 19h 05, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVAINÉ, élu à l'unanimité.

N° 2024/05/006

Objet : Subvention à l'ADEPPA

L'ADEPPA demande une aide financière à la commune d'un montant de 1 200 € dans le cadre des activités extrascolaires qu'elle dispense sur le village.

Vu l'avis favorable de la Commission « Jeunesse et scolarité » réunie le 2 septembre 2024,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 16 voix POUR, 1 voix CONTRE,

- **Décide d'accorder une subvention de fonctionnement de 1 200 € à l'ADEPPA.**

Pour extrait conforme, Vigy le 4 octobre 2024,

Le Maire, Sylvain WEIL,